

N3163

19

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION

IDEP/ET/CS/2379-14

DAKAR

NUMERISE-AGS-RM

SEMINAIRE - COURS SUR LE DUALISME
RURAL AU MAGHREB : PROBLEMES ET
POLITIQUES

Alger 13 Novembre - 8 Décembre 1972

"DESORGANISATION ET EVOLUTION RECENTE DU SECTEUR AGRICOLE
EN ALGERIE "

PAR
SARI DJILALI *

OCTOBRE 1972

* Les idées exprimées dans ce document n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IDEP.

"DESORGANISATION ET EVOLUTION RECENTE DU SECTEUR AGRICOLEEN ALGERIE "- INTRODUCTION -

Dans la conjoncture actuelle, celle des pays qui sont affrontés inlassablement aux problèmes du développement, le dualisme agraire constitue le plus souvent un obstacle difficilement surmontable.

La juxtaposition de deux agricultures, l'une moderne mais souvent dépeuplante et surtout dépendante de l'extérieur, l'autre, autarcique, surpeuplée et de moins en moins productive, pose de nombreux et complexes problèmes qui ne se limitent plus désormais au monde rural.

Ceci est particulièrement bien ressenti en Algérie où pourtant les efforts d'industrialisation survenus au cours des dernières années commencent à se traduire positivement non seulement dans la plupart des grandes agglomérations urbaines, mais aussi dans certaines régions agricoles.

Dans ces dernières, ne constate-t-on pas déjà des transformations assez notables, comme l'indiquent l'introduction et la diversification des cultures ? Cependant quelles que soient ces transformations qui restent,

..//..

par ailleurs, circonscrites le plus souvent, au seul secteur autogéré, les principaux problèmes de l'agriculture demeurent. Ce sont tous les problèmes qui expriment la difficile subsistance des masses paysannes.

Or la difficile et précaire subsistance concerne plus de la moitié des populations, celles qui se maintiennent durement dans des terres exigues et de plus en plus ravinées..
L'accélération de la déforestation, l'extension des processus érosifs et leurs effets directs, l'accroissement de l'envasement des barrages n'affectent-ils pas directement et en premier lieu les îlots de cultures intensives, les bases de la stratégie du développement rural ?

C'est à ces problèmes qu'est consacrée cette étude qui tente d'analyser la désorganisation du secteur agricole privé dans une première partie. La deuxième partie examine l'évolution observable çà et là, en insistant sur ses limites, possibilités et freins.

.../...

1ère PARTIELA DESORGANISATION DU SECTEUR AGRICOLE PRIVE :LA RUPTURE DE L'EQUILIBRE PRECOLONIAL

Partout à travers le territoire national, l'agriculture reste la principale, voir l'unique source de subsistance et d'emploi des masses paysannes dont les effectifs représentent plus de la moitié de la population totale. (1) L'importance sociale de l'agriculture est donc très grande et c'est au secteur privé que revient cette importance. C'est en effet le secteur qui emploie 84,9 % de la population agricole, soit 1.048.235 personnes, contre 186.575 pour le secteur autogéré (2).

Or le secteur le plus peuplé est paradoxalement le secteur le moins productif. Il est non seulement le moins évolué mais il est aussi et surtout affronté à de graves problèmes. Alors qu'elle a été toujours l'expression de nombreux équilibres, résultats d'une longue adaptation de l'homme au milieu naturel et ses potentialités, l'agriculture traditionnelle est de plus en plus désorganisée. Comment

(1) Selon le recensement de 1966, le secteur primaire compte 55 % des actifs (près de 1.300.000 personnes).

(2) Selon l'enquête agricole de 1964-65, Revue statistique agricole, Ministère de l'agriculture, Alger, n° 7 décembre 1968, p. 27.

s'explique cette désorganisation ? Quels sont ses principaux aspects, facteurs et conséquences ?

I - Les principaux aspects de la désorganisation :

des ressources de plus en réduites et des besoins de plus en plus croissants.

En parcourant les campagnes maghrébines, celles qui ont attiré toujours les historiens et voyageurs jusqu'à ces dernières décennies, l'observateur le moins attentif est frappé par la régression générale des vergers, par l'extension de la céréaliculture sur des pentes le plus souvent très fortes, et par la multiplication de pléthoriques troupeaux qui envahissent maquis dégradés et derniers massifs boisés.

I) La régression de l'arboriculture et des cultures irriguées.

C'est l'un des aspects les plus saillants et les plus graves de la désorganisation générale de l'agriculture privée.

Alors que les principaux terroirs, compris soit dans les périmètres fonciers citadins, soit dans les secteurs les plus isolés, se distinguaient toujours par la densité et la diversité des cultures irriguées et de l'arboriculture, on constate de plus en plus une régression sensible, voir parfois spectaculaire des aires de cultures irriguées.

.../...

De plus en plus importante dans l'espace, cette regression se traduit aussi par de nombreux et inquiétants signes. Ce sont tantôt les restes d'anciens aménagements qui l'attestent, tantôt les anciennes extensions qui la soulignent. En effet, bien des sources, bien des oueds ne sont plus utilisés actuellement alors que leurs terroirs renferment encore des vestiges, tels que les fragments de séquias cimentés, de bassins...

Pour s'en rendre compte, il faut visiter les sites de certaines petites villes précoloniales, il faut traverser aussi des régions exclusivement rurales notamment les secteurs montagneux. Partout, on peut relever aisément les signes de décadence de l'utilisation traditionnelle des sols maghrebins.

C'est ainsi que dans le premier cas, on peut constater facilement le recul des périmètres de cultures intensives dans de nombreuses cités précoloniales. La Kalia des Béni Rached (Mostaganem) a perdu plus de la moitié de ses vergers et jardins. Dans le Dahra, Mazouna, l'ancienne capitale du Beylic de l'Ouest, compte de moins en moins de jardins (3). Ailleurs aussi la disparition de ces cultures est très sensible, même dans les régions exclusivement rurales.

Par ailleurs cette regression générale de l'arboriculture concerne même les deux espèces les plus répandues et les plus nutritives : le figuier et l'olivier.

(3) Dj. SARI : Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale, Alger, SNED 1970, p. 194.

Leur régénération est non seulement plus assurée comme jadis, mais elle est aussi de plus en plus compromise par les caprins, notamment dans les montagnes. Dans maints secteurs, les vieux troncs sont, soit envahis par de nombreux rejets, soit abandonnés et non renouvelés (4)

Ainsi un peu partout, on assiste à une régression générale de l'arboriculture, de l'utilisation la plus rationnelle de certains terroirs, notamment ceux des pentes et montagnes, au profit d'autres activités, notamment les cultures annuelles, la céréaliculture.

2) L'extension excessive de la céréaliculture aux terres marginales

L'extension de la céréaliculture, la source principale de subsistance des masses paysannes en particulier, et des masses populaires en général, n'est pas toujours le signe d'une évolution positive. La progression des emblavures ne s'est pas accompagnée d'un accroissement de la production ni d'une amélioration des rendements, notamment en ce qui concerne les petites et moyennes exploitations qui nous préoccupent ici. Les statistiques suivantes le montrent, même si elles masquent les grandes inégalités entre les différents types de céréaliculture, pendant et après la période coloniale.

(4) Pour bien cerner ces phénomènes, il aurait fallu les quantifier, ou du moins les évaluer. Or les statistiques font défaut, notamment dans les régions isolées et inaccessibles auxquelles se réfèrent les observations décrites.

Evolution de la production céréalière de 1901 à 1966 (5)

Périodes	moenne annuelle	maxima moyen		minima moyen	
	M qx	années	production M qx	années	production M qx
1901-1910	19,1	1909	22,05	1905	13,93
1911-1920	18,22	1911	23,24	1920	9,9
1921-1930	16,77	1923	22,40	1930	10,23
1931-1940	17,33	1934	23,31	1940	10,22
1941-1950	14,84	1941	22,27	1945	4,00
				1947	8,54
1951-1960	21,26	1952	23,77	1951	15,6
		1954	24,37		
		1956	26,55		
		1960	24,05		
1951-66	15,96	1962	23,57	1961	9,20
		1963	23,11	1966	7,80

(5) Revue statistique agricole, n°7, Décembre 1968, p 67.

On constate que la production annuelle moyenne a lentement regressé de 1901 à 1950, en passant de 19,1 M qx pendant la première décennie du XX^e siècle à 14,8 M qx durant celle de 1941 à 1950, notamment à la suite de la progression des cultures spéculatives (vignes, agrumes). En revanche durant la même période, les maxima restent souvent stationnaires tandis que les minima sont très irrégulières, mais tendent de plus en plus à accuser une regression, passant de 13,9 M qx au début du siècle à 10,22 M qx en 1940 et en 1945.

Quant à l'amélioration des maxima après 1950, elle est liée en général à l'extension de la mécanisation et à l'usage des fertilisants. Quoi qu'il en soit ces différentes valeurs traduisent incontestablement les principaux problèmes de la céréaliculture algérienne : sa dépendance étroite aux conditions climatiques en général et la pluviométrie en particulier, c'est ce dernier facteur qui détermine le plus souvent la production, et par voie de conséquence les rendements. Or l'extension des emblavures vers les secteurs marginaux, au delà de l'isohyète des 350 mm, le refoulement des cultures vers les sols squelettiques des fortes pentes et des montagnes, rendent encore la production plus aléatoire et plus asservissante pour les exploitants.

Ainsi la principale source de subsistance des masses paysannes, la céréaliculture devient de plus en plus insuffisante, alors que les besoins augmentent consécutivement à l'accroissement démographique. En effet, en ne considérant que la répartition des exploitations, on constate que plus de la

de la moitié d'entre elles (52,8 %) a moins de 5 ha (6) et que pour assurer les besoins vitaux d'une famille, une moyenne de 10 ha est indispensable. Dans de telles conditions, comment se justifie alors la présence de ces exploitants et surtout de ceux qui ne possèdent aucune parcelle de culture dans les campagnes ?

3) La multiplication de pléthoriques troupeaux de caprins et d'ovins

Des observations courantes et régulières dans les régions les plus déshéritées des montagnes telliennes et des steppes permettent de faire une approche. Elles montrent que l'activité essentielle, sinon exclusive, est représentée par l'élevage, celui des caprins et ovins. Mais dans quelles conditions est poursuivie cette activité ? Est-elle aussi et surtout suffisante pour les intéresser ?

Les statistiques en matière de cheptel demeurent toujours difficiles à déterminer et sont forcément sous-estimées. De plus des chiffres globaux (7) ou par circonscriptions administratives ne cernent pas la réalité. Le troupeau ovin dépend-t-il réellement des pasteurs et de leurs familles ?

(6) La Charte de la Révolution agraire, Journal Officiel, n° 97 du 30/11/72 p. 1270.

(7) En 1967, le troupeau ovin s'est élevé à sept millions de têtes et celui des caprins à un peu plus de deux millions. Revue Statistique agricole, n° 7, Déc. 1968, p. 172-174.

La réponse ne fait aucun doute en ce qui concerne une bonne partie des effectifs. Seul le troupeau caprin peut échapper à cette remarque.

En effet, dans la montagne, dans les steppes les plus dégradées, les paysans peuvent s'adonner directement à cette activité qui leur fournit l'essentiel des besoins. Le caprin et le mouton les seuls animaux domestiques à s'adapter à ces milieux sont très utiles pour les paysans les plus déshérités. Le caprin ne donne t-il pas environ 120 litres par lactation dont 80 pour la consommation humaine, de la viande, du poil et du cuir, ressources très appréciables durant la longue saison de l'hiver ?

Cependant dans ces secteurs, cette activité se solde par de graves conséquences sur le plan physique. Elle se traduit par le déboisement et la désertification comme on le verra. Comme la céréaliculture, ce refoulement est le signe d'une désorganisation en chaîne, la production demeure non seulement insuffisante mais aussi très aléatoire en raison de l'irrégularité de la pluviométrie.

Ainsi l'agriculture traditionnelle n'est plus l'expression d'équilibre entre les cultures intensives, arboriculture et cultures irriguées, et les cultures extensives, céréaliculture et élevage. Les premières ont beaucoup reculé aux profits des cultures annuelles et du pastoralisme. Le manque de terre s'est traduit ainsi par de graves déséquilibres, par une oc-

cupation dangereuse des terres. La non utilisation rationnelle des terroirs est non seulement lourde de conséquences, puisqu'elle contribue à la généralisation des processus érosifs mais elle est aussi non rentable, comme le soulignent notamment l'irrégularité de la production céréalière, d'une part, et surtout son insuffisance.

Le manque de terres suffit-il alors à bien traduire cette désorganisation quasi-générale ? N'y-t-il pas au contraire d'autres facteurs qui l'expliquent et qui mettent en évidence les freins de toute transformation radicale et rapide ?

II - Les facteurs de la désorganisation :

Des perturbations d'ordre externe, puis interne.

La perturbation de l'occupation traditionnelle du sol, observable de plus en plus dans maintes régions, s'explique à la fois par des facteurs d'ordre matériel et des facteurs d'ordre psychologique. Elle n'est pas seulement liée à la faim de la terre, consécutive à l'expansion coloniale, mais elle est due aussi à d'autres causes. L'application abusive du régime forestier aux populations montagnardes, autre conséquence non moins grave de la période révolue, n'est-elle pas à l'origine de la véritable psychose de l'arbre que l'on constate çà et là ? L'expansion des principales cultures coloniales n'a-t-elle pas figé

.../...

l'ensemble de l'agriculture algérienne en l'orientant vers une certaine spécialisation en fonction du principal marché extérieur ?

1) La dépossession massive et accélérée des paysans

Conséquence directe de l'extension coloniale aux meilleurs terroirs, et de la concentration foncière au profit des minorités locales privilégiées, la dépossession des fellahs a été incontestablement l'un des principaux facteurs de la désorganisation de l'agriculture traditionnelle. Comment est-elle intervenue et quelles sont ses dimensions ?

Préciser son mécanisme avec la détermination des principales périodes n'offre plus désormais qu'un intérêt historique mais permet bien de cerner le processus général de la désorganisation des campagnes algériennes. (8)

(8) Dès les premières confiscations, celles qui coïncident avec la période de conquête, la polyculture vivrière disparaît progressivement dans le Sahel et dans la Mitidja et se solde par la sous-prolétarianisation massive des fellahs. Voir notamment H. ISHARD : la réorganisation de la propriété rurale dans le Sahel et la Mitidja, Alger 1948. Pour les autres périodes voir en particulier : Ch. R. AGERON les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919, Paris 1968, 2 t.

La période la plus cruciale est celle de la fin du XIX^{ème} siècle qui correspond avec la promulgation des principales lois foncières, notamment celles de 1873 et 1887, d'une part et à l'application du régime forestier (ci-dessous) d'autre part, indépendamment de la multiplication des centres de peuplement, le plus souvent sur les terres paysannes expropriées. (9)

Le démantèlement de la propriété foncière (10) particulièrement sensible pendant cette période accélère la dépossession des masses paysannes et explique la sous-prolétarianisation de ces dernières. Au total, à la fin de la période coloniale, vers 1950, les paysans perdent non seulement les 2,7 M d'ha que détenaient alors les européens (11) mais aussi d'autres superficies, celles que possèdent

(9) Dans les régions les plus pauvres, les zones excentriques, la colonisation officielle a été déterminante, sans elle, le peuplement européen aurait été impossible. Ailleurs aussi, elle a été importante puisqu'elle s'est élevée à 1,6 M d'ha en 1933 (Annuaire statistique de l'Algérie, 1933). Cependant une partie avait pour origine les terres achetées par les européens.

(10) Dj. SARI : le démantèlement de la propriété paysanne dans l'Ouarsenis, revue historique, Paris (à paraître)

(11) Selon le recensement de 1950-51, Statistiques agricoles, Gouvernement Général de l'Algérie, 3^e v, 1957.

Une partie de cette superficie a été vendue par la suite par les européens, car la superficie du secteur auto-géré ne s'élève qu'à 2,3 M ha.

toujours les citadins absentéistes et certains gros propriétaires ruraux. C'est ainsi que la seule superficie qui revient aux citadins représente 20 à 25 % des terres encore privées, selon une estimation récente. (12)

Ainsi les paysans ont perdu d'importantes superficies, souvent les meilleures terres, les terres pourvues de bons sols et d'abondantes ressources hydrauliques et qui restent encore souvent sous-utilisées... Aussi les terres paysannes sont-elles très insuffisantes et surtout très morcellées et expliquent le refoulement de la céréaliculture aux zones les plus pauvres et aux dépens de l'arboriculture et des forêts. Or le refoulement des cultures annuelles s'est inscrit aussi dans le contexte de l'application du régime forestier et ses lourdes conséquences.

2) Les conséquences de l'application abusive du régime forestier.

Les conséquences de l'application du régime forestier, un des chapitres clef de l'histoire des populations montagnardes durant la période révolue, sont multiples. Nous nous limiterons seulement à l'analyse de celles qui rendent compte du comportement actuel de nombreuses collectivités paysannes.

(12) A. PRENANT : La propriété foncière des citadins dans les régions de Tlemcen et Sidi Bel-Abbes, Annales Algériennes de Géographie, Alger n° 3 1967, p 78.

En effet, pour ces populations, l'application du régime forestier, c'est-à-dire la conservation des beaux massifs forestiers pour les besoins de la colonisation a revêtu plusieurs aspects. Elle s'est traduite, en dehors de l'application périodique du principe de la responsabilité collective, après chaque incendie de forêt, en vertu des lois de 1874 et 1903, par la perte d'une bonne partie de leurs biens privés, terres de parcours, boisements et même vergers.

Pour en avoir une idée, il faut parcourir, même rapidement, les Archives de la Conservation des Eaux et Forêts, il faut lire les nombreuses compétitions adressées à l'administration centrale, soit à titre individuel, soit à titre collectif (13). Ces correspondances insistent sur les classements d'office de biens meublé, qu'attestent les plantations fruitières et aménagement hydrauliques. De plus, souvent à ces classements antérieurs, consécutifs aux opérations de délimitations des massifs forestiers, sont intervenues d'autres classements à la suite de "délits répétés de coupes, pacages..."

Privés de plus en plus de moyens de subsistance, refoulés constamment vers les secteurs les plus pauvres, les forêts, à la suite de l'expansion coloniale et ses intermédiaires, les paysans sont contraints de défricher, de déboiser, à la fois pour labourer et aussi pour détruire

(13) Archives du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, Alger.

les boisements qui symbolisent l'autorité répressive, l'administration forestière l'arbre qui a été toujours au centre des préoccupations du fellah, l'arbre qui a fait toujours l'objet de soins particuliers de la part de maintes collectivités paysannes (14), l'arbre qui a été une source appréciable de revenus, l'arbre qui a été le garant de l'appropriation permanente...devient subitement l'ennemi des masses paysannes.

Or ce comportement persiste encore, en dépit du recul dans le temps. Comment l'interpréter autrement, quand on constate actuellement le refus des paysans et leur opposition aux plantations qu'effectuent les services, parfois dans le cadre de l'application de programmes spéciaux de wilayate (15) ? Il est vrai aussi que ce comportement est motivé aussi par les conditions très difficiles de subsistance.

(14) Les rapports sanctionnant les opérations de délimitations des tribus le soulignent bien et insistent sur la diversité et de la densité de l'arboriculture, notamment dans les terroirs de pentes et de montagnes. Tous les rapports ont été publiés par le Bulletin Officiel du Gouvernement Général de l'Algérie, à partir de 1866.

(15) El Moudjahid du 21.1.1970.

Ainsi les effets de l'application du régime forestier ont contribué beaucoup au recul de l'arboriculture en particulier. Ils ont aggravé le sort des masses paysannes, parallèlement à la dépossession massive et de plus en plus accélérée, d'autant plus que les cultures coloniales, loin de mobiliser les dépossédés et de les occuper durablement, se réduisaient souvent à une occupation extensive du sol.

3) Les effets négatifs des cultures coloniales

Développées en fonction exclusive du principal débouché extérieur, les cultures coloniales ont agi négativement sur l'agriculture traditionnelle. En effet, jusqu'aux années 1930, elles n'étaient encore représentées que par la céréaliculture et le vignoble, le reste étant négligeable. Or si les premières ne pouvaient avoir aucune incidence sur les campagnes, la seconde ne pouvait non plus attirer l'attention des fellahs à la fois pour des raisons morales (interdit religieux) et des raisons matérielles (absence de moyens financiers).

Par la suite, et en dépit des disponibilités des réserves d'eau, consécutivement à la construction de grands barrages, les périmètres irrigués restaient le plus souvent sous-exploités, les ressources hydrauliques se perdaient. C'est ainsi que sur les 530 M m³ d'eau disponible, 304,2 M m³ étaient réellement distribués en 1960 (16), soit 57,1 % soit

(16) Annuaire statistique de l'Algérie, Sous-Direction des Statistiques, Alger 1961, p. 86.

à peine un plus de la moitié. Quant à la superficie irriguée, elle ne s'élevait à la même date qu'à 47 840 ha seulement. De plus l'essentiel des cultures intensives étaient réservé principalement à l'agriculture. Or cette dernière qui exige de nombreuses conditions et moyens techniques et financiers ne pouvait attirer les paysans, et sur les 34 455 ha, seuls 4 092 ha revenaient aux fellahs, soit 11 % et la quasi-totalité était et reste encore détenue par les propriétaires les plus privilégiés.

Ainsi dans de telles conditions, les ressources naturelles eau et sols, étaient très mal utilisées et les spéculations coloniales ne pouvaient agir positivement, tant sur le plan économique que sur le plan social. L'occupation traditionnelle des sols, en perdant ses bons terroirs, se désorganisait de plus en plus et pour répondre tant bien que mal aux besoins croissants des populations rurales devenait de plus en plus expéditive, et par là de plus en plus DEPREDATEUR, très dangereuse pour le milieu naturel, les sols et boisements, notamment dans les secteurs accidentés, les versants escarpés, le maintien des masses paysannes pourrait-il se justifier autrement actuellement, après plus d'un siècle de colonisation et ses conséquences, la guerre de libération et ses séquelles ? Mais un tel maintien ne risque-t-il pas de compromettre gravement les équilibres naturels ? Les conséquences ne sont-elles pas souvent incalculables ?

.../...

III - Les conséquences générales :

Une grave atteinte à l'environnement rural et une dilapidation des ressources naturelles.

L'utilisation actuelle de l'espace cultivable revêt bien souvent des formes déprédatives. Qu'il s'agisse de l'extension de la céréaliculture aléatoire, notamment dans les terres très accidentées, ou des surpâturages des steppes dégradées et des derniers boisements, tout se solde par la généralisation des processus érosifs et une reprise très sensible de ces derniers dans les formes héritées du quaternaire ancien. Ce bilan particulièrement lourd se limite-t-il seulement au monde rural déshérité ? Ses effets n'atteignent-ils pas aussi le secteur agricole moderne, voir le reste de l'activité économique ?

I) La destruction des ressources naturelles

En s'attaquant aux fondements de l'agriculture traditionnelle, c'est-à-dire à l'équilibre exploitation ressources naturelles, l'économie coloniale a fini par mettre en cause certains équilibres, notamment l'équilibre morpho-climatique dans certains cas, dans les montagnes déboisées et dans les steppes surdégradées. Comment ?

../..

Déjà très affectées par la surexploitation durant la Seconde Guerre mondiale (17), intensivement bombardées au napalm durant la guerre de libération, nombre de forêts, notamment celles qui sont au contact permanents des populations, sont actuellement réduites à leur plus simple expression (18). Dix ans après les derniers bombardements, certains massifs auraient pu être reconstitués facilement grâce à la vigueur de certaines espèces tels que le pin d'Alep (*Pinus Halopensis*) le chêne vert (*Quercus ilex*). La régénération est incompatible avec les fortes densités du cheptel, en particulier celles des caprins très avides des jeunes pousses. La régénération est ainsi compromise dans maints massifs, des Aurès, jusqu'au Trara, en passant par l'Ouarsenis (19), en dehors de secteurs très inaccessibles et inhabités, mais très limités ...

Quant au reboisement, il se heurte également aux mêmes obstacles et ne peut réussir qu'exceptionnellement. C'est aussi le même problème pour la reconstitution des stoppes. La dégradation est très importante. L'appauvrissement de la flore et de la faune se poursuit. On observe la disparition de nombreuses espèces au cours des dernières décennies. Les pistachiers

(17) P. BOUDY : Economie forestière nord-africaine, Paris, 1948, 1954 T-IV

(18) M. BENCHETRIT : les modalités de la dégradation des forêts dans le Tell oranais, Revue de Géographie de Lyon, 1966, n° 4, p 303-338.

(19) Dj. SARI : le déboisement de l'Ouarsenis, Mémoires et Documents, CHRS, Paris (à paraître).

(*Pistacia atlantica*) se raréfient et ne se renouvellent plus dans la haute steppe et dans la région des Daya. (20) Quant aux nappes alfatières elles deviennent de plus en plus clairsemées et se régénèrent difficilement...

Or cette regression quasi-générale du couvert végétal est récente et elle est anthropique, comme l'attestent de nombreux faits. La régénération des essences aussi bien forestières que steppiques reste possible dans certaines conditions. Dans les nises on défens n'assiste-t-on pas à une réapparition des essences éteintes récemment, à des remises de betoum, de genevrier rouge (21) ? Le long du barrage électrifié de la frontière algéro-marocaine, des formations ne sont-elles pas très hautes et incomparables au reste du terrain qui est constamment surpâturé ? Quant au succès de certains reboisements expérimentaux récents de pin d'Alep sous des isohyètes de 150 à 250 mm, il constitue un test très encourageant.

Quoiqu'il en soit, la dégradation actuelle de la flore, et par voie de conséquence, celle de la faune, résultat direct de la difficile subsistance des populations, constitue une très grave menace pour l'équilibre naturel, pour les ressources naturelles dont dépendent étroitement les fellahs. En effet dans un pays de topographie très accidentée,

(20) H.N LE HEROU : La désertisation du Sahara septentrional et des steppes limitrophes, Annales Algériennes de Géographie, 1968, n° 6 p 5 - 30.

(21) A. MAINJAUZE : Les problèmes du reboisement ; Annales Algériennes de Géographie 1968, n° 5 p 5 - 39.

dans un pays exclusivement céréalier, la disparition accélérée du couvert végétal, de l'écran protecteur des sols nourriciers des populations, n'est-elle pas un danger redoutable ?

2) L'accélération de l'érosion

Avec la disparition progressive mais de plus en plus accélérée de la couverture végétale, l'érosion des sols trouve pratiquement toutes les conditions réunies : des pentes très fortes, une lithologie et une structure souvent très sensibles (fréquence des schistes et marnes) et surtout des fortes oscillations pluviométriques, survenant le plus souvent sous formes de précipitations torrentielles. (22)

Or de telles données représentent des conditions idéales pour la généralisation et l'extension des processus érosifs. Partout, quand ces conditions sont réunies, on assiste à des phénomènes spectaculaires comme le montrent la reprise générale de l'attaque des formes héritées (23), la généralisation des glissements complexes... (24). Or ces phénomènes qui affectent les zones accidentées déboisées et souvent "cultivées" constituent aussi une menace pour les terroirs actuellement protégés. Leurs effets ne concernent-ils pas aussi le secteur agricole le plus dynamique ?

(22) J. GRECO : l'érosion, la défense et la restauration des sols, le reboisement en Algérie, Alger 1967.

(23) H. BENCHETRIE : l'érosion accélérée dans les chaînes telliennes de l'Oranie, revue de Géomorphologie dynamique, 1954, n° 4.

(24) Dj. SARI : l'aggravation de l'érosion dans l'Ouarsenis (Algérie) dans : "la géographie internationale", Toronto, 1972, t 1, p 87.

L'extension des processus érosifs se solde notamment par l'accroissement de l'envasement des barrages, alors que les besoins tant pour les cultures que pour les besoins des agglomérations urbaines augmentent de plus en plus. Les effets du ruissellement ne sont pas aussi moins graves. Le ruissellement qui tend à s'accroître au dépend de l'infiltration charge de plus en plus les oueds qui viennent à bout des terrasses, des zones de cultures... La destruction des niveaux quaternaires constitue l'une des plus graves menaces qui pèsent sur nombre de collectivités, n'en est-t-il pas de même d'une partie de l'infrastructure routière, voire portuaire (Ghazaouet), de certaines agglomérations qui sont souvent périodiquement endommagées après les plus torrentielles, et leurs effets immédiats : les crues ?

Ainsi les effets de l'économie de subsistance ne constituent pas seulement une menace pour les ressources naturelles. Ils affectent de plus en plus les potentialités naturelles de l'agriculture, principalement les sols et les eaux. Ils risquent aussi à la longue de compromettre la mise en valeur intensive des terroirs les plus privilégiés à la suite de l'accélération de l'envasement, et affectent aussi l'infrastructure. S'agit-il alors d'une évolution irréversible ? Peut-on lutter efficacement contre l'extension de l'érosion dans la conjoncture actuelle, celles d'une difficile et précaire économie de subsistance ?

.../...

3) Les obstacles de la restauration et de la défense des sols

La restauration et la défense des sols, nécessité urgente de nombreux terroirs n'est pas seulement une somme d'opérations d'ordre technique, dans la conjoncture actuelle, celle du surpeuplement et de la quasi-absence de moyens de subsistance suffisants. A la lumière des expériences passées et en cours, il convient d'en tirer les principaux enseignements afin d'éviter tout gaspillage d'effort et d'énergie.

En effet, on constate que les résultats sont très limités. Le reboisement qui protège réellement les sols, celui qui parvient au stade de perchis, ne couvre que quelques îlots, le plus souvent inaccessibles au cheptel et aux populations. Les banquettes antiérosives ne deviennent fonctionnelles que lorsqu'elles sont bien fixées par les racines des arbres et lorsqu'elles ne sont pas labourées... Dresser un bilan des travaux déjà réalisés, dans ce domaine, ne consiste point à faire la somme des superficies "traitées", mais à constater les suites de l'intervention des services concernés.

Le but des opérations techniques ne doit pas être dissocié du contexte socio-économique. Les interventions ne demeurent-elles pas incompatibles avec le maintien des populations et des moyens de leur subsistance, les surcultures et l'élevage ? Le reboisement ne limite-t-il pas leurs

.../..

parcours et cultures ?

Certes les chantiers de la DRS demeurent bien souvent une source de salaires pour nombre d'adultes qui attendent impatiemment les travaux durant de longs mois. Les supprimer, c'est aggraver le sort de ces familles. Les maintenir aussi dans les mêmes conditions c'est "préparer le terrain" aux forces du ruissellement. Ne constate-t-on pas de plus en plus la rupture de nombreux réseaux de banquettes (25) ?

Ainsi à l'heure actuelle, force est de constater que l'économie de subsistance constitue un obstacle souvent insurmontable, qu'elle s'oppose résolument à la restauration des terres dégradées, partout où la pression des troupeaux est très forte. Il en est de même d'autres mesures, telles que les mises en défens.... Le concours des populations et surtout leur adhésion sont absolument indispensables. La transformation de l'économie de subsistance doit aller de pair avec la poursuite des travaux de défense et de restauration des sols. Le climat créé par la préparation de la révolution agraire doit faciliter ce but.

Ainsi l'économie de subsistance des masses rurales n'est plus qu'un pâle reflet de l'agriculture traditionnelle. Celle-ci sous l'effet du refoulement des

(25) Dj. SARI : les enseignements à tirer de l'expérience de restauration des bassins versants surpeuplés. Communication faite au Séminaire sur l'Environnement, Rabat mai-juin 1972.

populations, de la restriction de l'espace cultivable, et de plus en plus de l'accroissement démographique, tend à devenir une utilisation dangereuse de nombre de terroirs. La subsistance se réduit souvent à une exploitation minière des sols...

Manquant de plus en plus de terres, ne trouvant que peu d'emplois saisonniers, et contraint de se maintenir dans des régions dégradées, les fellahs sont contraints de développer les cultures annuelles soit dans les régions préalablement défrichées, soit dans des secteurs marginaux, en multipliant dans tous les cas les troupeaux, des troupeaux qui affaiblissent gravement la couverture végétale...

Il en résulte ainsi d'incalculables conséquences, tant sur la plan socio-économique que sur le plan physique. En ce qui concerne ce dernier, les ressources naturelles s'appauvrissent de plus en plus. Les forêts se retressissent, la régénération y est le plus souvent compromise, tandis que le ruissellement qui se développe au dépens de l'infiltration se traduit par de graves problèmes, l'envasement des barrages et la destruction des sols récents et anciens du quaternaire.

Cependant, cette "escalade" n'est pas sans remède. Des efforts sont déployés pour sinon enrayer les effets de l'érosion accélérée, du moins pour les limiter et

.../...

les domestiquer dans certains cas. Mais de tels efforts ne peuvent aboutir dans le contexte socio-économique de populations rurales. Ces mêmes efforts doivent tendre à réduire les causes anthropiques de la désorganisation des campagnes, à améliorer le niveau de vie des populations. D'autres facteurs ne doivent-ils pas aboutir aussi au même but, dans le nouveau contexte, celui de l'intensification des cultures dans les plaines, dans les périmètres irrigués qui restent encore sous-exploités ? D'autre part, l'accroissement des besoins des agglomérations que l'on constate dernièrement ne doit-il pas stimuler aussi la production du secteur agricole privé, surtout si certaines mesures sont prises ? En effet, on commence à observer dans certaines régions une évolution dans ce sens. Quels sont ses aspects, ses possibilités et ses limites ?

2ème PARTIE

L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET SES LIMITES : DES TENTATIVES DE MODERNISATION INTÉRESSANTES MAIS ENCORE TRÈS INSUFFISANTES

Les observations directes sur le terrain, dans certains cas et les statistiques disponibles permettent d'apprécier l'évolution qui se dessine au cours des dernières années dans certains terroirs qui se distinguent tant par leur situation géographique privilégiée, que par leurs possibilités et potentialités hydrauliques. C'est ainsi que l'on constate un développement relatif de cultures maraîchères et fruitières.

../..

Quant aux statistiques, elles mentionnent pour l'année agricole 1969-70 (26) une progression de 1 700 ha dont 500 ha en tomates, 300 ha en oignons, 500 ha en melons-pastèques, et 1 000 ha d'autres légumes, mais au détriment de la pomme de terre. En ce qui concerne les plantations fruitières, on relève un accroissement de 6 680 ha au cours de l'année précitée, dont notamment 1 580 en oliviers, 1 170 ha d'agrumes, 240 ha en palmiers-dattiers. D'autres part 70 % des arbres fruitiers intéressent les wilayates d'Alger, Tizi Ouzou, Tlemcen, Constantine, Annaba et Sétif. Ces statistiques courent-elles bien la réalité, ou restent-elles sous-estimées ?

Par ailleurs, parallèlement à ces résultats encourageants, on note également un accroissement de la production avec même une amélioration des rendements, comme le soulignent les chiffres suivants, même si la différence reste notable entre les deux secteurs, le secteur autogéré et le secteur privé. C'est ainsi que le tonnage de la pomme de terre a enregistré un accroissement de 15 %. Les rendements de carottes passent de 52,8 qx/ha en 1969 à 64,4 qx/ha en 1970 contre respectivement 121 et 135 qx/ha pour le secteur autogéré.

(26) Statistique agricole, série B, 1970, p 36 - 37, 47.

Quels sont alors les principaux aspects de cette évolution, et quels sont ses facteurs et impacts sur le plan social en particulier ?

1 - Les principaux aspects de l'évolution.

L'évolution en cours a trait surtout à l'apparition de nouvelles zones de cultures intensives, de zones vouées jusqu'à ces dernières années aux cultures annuelles extensives. De nouveaux paysages caractéristiques apparaissent et créent des flux commerciaux, des liens nouveaux avec les centres urbains. Parfois même les débouchés sont invisibles, et sont extérieurs au territoire national. C'est le cas particulier du lointain Touat (Saoura). Quels sont alors ces principales zones de production ?

I - Le développement des cultures irriguées dans le Tell

Les paysages qui matérialisent les nouvelles zones de production sont caractéristiques et ne peuvent laisser indifférent l'observateur. Dans l'espace, ils se signalent par leur infrastructure hydraulique, notamment les puits à moteur, et le réseau d'irrigation dont les canaux principaux sont souvent cimentés. De plus, ils se matérialisent aussi et surtout par la densité et la diversité de leurs cultures, et de plus en plus par les plantations d'arbres, voire de brise vent.

.../...

Toutefois, les différences sont assez sensibles d'un secteur à l'autre, voire d'une exploitation à l'autre. Cependant des observations directes et surtout régulières rendent compte de l'évolution récente, même si celle-ci apparaît parfois lente.

Quant à la localisation de ces zones, elle est généralement facile à saisir dans l'ensemble. Le long des principales voies d'accès, les axes routiers très fréquentés, on peut facilement l'appréhender. Il en est de même des zones d'influence directe des agglomérations urbaines. En revanche, à l'intérieur, elles se raréfient de plus en plus et se limitent aux possibilités d'irrigation.

Cependant, si l'on poursuit les investigations, on peut découvrir les nouvelles extensions jusque dans les secteurs les plus

de petits et moyens centres. C'est ainsi que récemment, nous avons pu suivre la progression des cultures intensives dans l'inaccessible et exigu Sahel de Collo. Là, de part et d'autre, de l'ouest et jusqu'aux dunes côtières les petits potagers et vergers se développent, sur des terrains naguères inutilisés, en dehors de parcours. Dans le même secteur, en arrière du Sahel, des plantations d'arbres fruitiers sont récentes et couvrent à la fois les terres privées et les terres autogérées.

Ailleurs, dans les secteurs côtiers de la Grande Kabylie, nous avons noté également les mêmes faits. Il s'agit

.../...

toujours d'un effort d'intensification, d'une meilleure utilisation des ressources naturelles, comme l'attestent l'apparition récente de parcelles de prairies artificielles, prélude à l'introduction de l'élevage intensif, consécutivement à l'importation de vaches laitières (60 000 importées de 1963 à 1968, et 5 000 en 1969 dont la plus grande partie réservée au secteur autogéré, le secteur qui est le plus apte à pratiquer l'élevage intensif).

Les cultures que l'on rencontre dans ces nouvelles zones de production sont de deux sortes, celles de la campagne d'été et celles de la campagne d'hiver. La première est de loin la plus importante, en raison des conditions climatiques, et elle est représentée par une gamme variée de cultures pour l'approvisionnement des populations urbaines. Tomates, poivrons, pastèques, melons dominent largement et tendent à gagner de nouvelles superficies.

Quant à la campagne d'hiver, elle est beaucoup moins importante et exclue pratiquement de nombreuses terres, en raison du nombre assez élevé de gelée blanche aussi seules quelques cultures sont possibles : pommes de terre, navets, carottes.

Quels sont alors les principaux effets de ces nouvelles extensions, tant sur le plan économique que sur le plan social ?

.../...

Des calculs montrent que les revenus moyens nets par hectare varient dans l'ensemble entre 2500 ha à 3500 ha, soit pour une unité d'exploitation de 3 ha, 7500 DA à 11 500 DA. De plus, on constate que deux à trois campagnes successives suffisent généralement à amortir les dépenses d'équipements (forage, achat de moto-pompe...), d'autant plus que la commercialisation de la production ne pose pas de problèmes. La collecte est assurée régulièrement par les commerçants et grossistes, propriétaires de camions.

Ainsi le développement de ces maraîchages est fort avantageux pour les intéressés et contribue aussi à résorber partiellement le sous-emploi des populations locales. En effet, à l'aide familiale, l'exploitant fait souvent appel à quelques saisonniers durant les principales campagnes (labours, irrigation, cueillette).

Cependant l'extension de ces cultures reste encore limitée dans l'espace et à quelques fellahs. Dans l'espace, les conditions ne sont pas toujours réunies, accessibilité et proximité des centres de consommation jouent un rôle déterminant, parallèlement aux possibilités d'irrigation et des qualités agropédologiques des terres. D'autre part, une infime partie des fellahs -propriétaire peut s'adonner à ces nouvelles activités qui exigent certaines expériences, des moyens techniques et financiers, même si les organes administratifs tendent de plus en plus à se substituer aux intermédiaires.

../..

2) Le développement récent du Touat

L'extension des cultures maraîchères dans cette lointaine région du Sahara occidental remonte seulement aux deux dernières années mais commence à avoir des effets positifs sur les populations déshéritées des ksours qui s'étendent autour de l'ancienne capitale médiévale de Tamentit, et le long de la vallée de l'Oued Messaoud, entre Adrar et Roggane.

La gamme des cultures est encore réduite mais la production est très importante et dépasse largement les besoins locaux. Tomates, haricots, pommes de terre constituent l'essentiel des jardins irrigués par les antiques foggaras mais de plus en plus par l'eau des puits en cours de forage. Cependant c'est la première culture, la tomate qui connaît le plus de développement. Comment s'explique alors son essor dans cette contrée très excentrique ?

Compte tenu des conditions naturelles, la récolte est ici très précoce, elle commence à partir des mois de janvier-février et se poursuit jusqu'au début du printemps. Or une telle période présente de gros avantages, si le problème d'acheminement est résolu. En effet, durant cette période non seulement le TOLL n'est pas approvisionné par la production des régions côtières, mais aussi les marchés extérieurs, principalement ceux de l'Europe occidentale, restent encore peu alimentés par les circuits extérieurs.

Devant ces conditions très favorables, le problème de transport dans des délais très limités n'est pas difficile à résoudre. Depuis l'année dernière, la production est quotidiennement transportée par la voie des airs, à partir de l'aéroport de Reggane vers les principaux marchés de l'Europe occidentale (Marseille, Paris, Hambourg et récemment Genève et Francfort). En revanche le Marché national est approvisionné par les routes. La SNTR (Société Nationale de Transport Terrestre) relie régulièrement le Touat aux grandes agglomérations du Tell afin d'acheminer notamment au centre de production les autres denrées alimentaires (céréales) et les fertilisants.

Ainsi les marchés étant assurés, la production s'améliore et tend même à se diversifier, notamment à la suite des résultats concluants obtenus dans la station expérimentale d'Adrar. D'autres cultures sont attendues pour la prochaine campagne. L'arboriculture fait également son apparition avec la plantation d'abricotiers. Quant aux effets, ils se traduisent par une résorption progressive du sous-emploi. Une bonne partie des adultes est mobilisée durant la campagne, et la station de conditionnement utilise de plus en plus une main d'oeuvre féminine à Reggane. De plus l'alimentation des populations s'améliore nettement et leur régime alimentaire des populations n'est plus aussi déséquilibré comme auparavant.

.../..

Cependant, ces progrès ne concernent pas tous les habitants de la vallée de l'Oued Messaoud, une partie des ksouriens et les transhumants sont encore exclus. Dans l'autre wilaya saharienne, celle des Oasis commence également à connaître un certain renouveau. Comment s'explique-t-il alors ?

3) Le Développement de la polyculture dans le cadre des programmes spéciaux de wilyate.

Depuis le lancement du premier programme spécial des Oasis en novembre 1966 (27), les collectivités paysannes ont la possibilité d'améliorer leurs cultures. En effet, chaque programme réserve une bonne proportion des crédits à l'agriculture qui reste partout le secteur prioritaire. Les crédits sont destinés au développement de la moyenne et petite hydraulique, aux plantations arboricoles, à l'amélioration de l'élevage avec souvent introduction de l'apiculture et de l'aviculture. La DRS retient également l'attention.

(27) Précisons que le but des programmes spéciaux de wilyate s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre les disparités régionales. C'est pour cela que les programmes ont trait aux wilyate les plus déshérités, comme le montre l'ordre chronologique : Oasis, Aures, Kabylie Tittéri, Tlemecen, Sétif, Saïda et dernièrement El Asnam (Octobre 1972).

En fait l'objectif principal vise à résoudre les problèmes les plus urgents de chaque circonscription administrative et à les doter de l'infrastructure la plus indispensable (équipements socio-éducatifs, route...). Une certaine spécialisation commence à apparaître avec notamment la priorité accordée aux problèmes du pastoralisme en particulier, et celui de la steppe en général, dans le cadre du programme spécial de Saïda. Il en est de même du programme de Sétif où la régionalisation se dessine, en distinguant bien les problèmes spécifiques de la région montagneuse (Biban-Babor) et ceux de la Haute Plaine.

Cependant il est difficile de porter un jugement sur les différents programmes, car non seulement les études manquent, mais il faut aussi un certain recul pour pouvoir suivre l'évolution des travaux. Pour les deux premiers programmes, on peut d'ores et déjà apprécier les résultats des interventions.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la wilaya des Oasis, il y a lieu de noter la création de nombreux petits périmètres irrigués à partir de forage de puits à El Maghair, par exemple, 400 familles ont reçu des lots dont les revenus annuels oscillent entre 4 000 et 5 000 DA, et une telle somme est fort appréciée dans ces régions déshéritées. Ailleurs, à El Oued, dans le Souf, dans l'Oued Rhir l'extension des palmeraies se précise de plus en plus et fixe les populations.

Parallèlement à ces efforts, il faut aussi et surtout noter la création d'une chaîne de conditionnement, à partir de sept unités de conditionnement de la datte implantées à Tolga, Biskra, El Oued, Touggourt, Djenna, Ouargla et El Meghair, disposant d'un matériel ultra moderne (avec laboratoires d'analyse, appareils, à désinsectiser, installations d'épuration d'eau), leur capacité totale atteint 50 000 t, soit le double de la quantité actuellement exportable.

L'avantage de ce premier maillon de l'industrie est indéniable, tant sur le plan social que sur le plan commercial. Si le nombre de travailleurs permanents est faible, une centaine par unité, en revanche celui des saisonniers est appréciable, il s'élève à 10 000, durant chaque campagne (28). C'est une étape vers la résolution partielle du sous-emploi qui reste très important dans ces contrées et que seule une intensification des cultures peut combattre durablement.

Par ailleurs grâce à la création de ces unités de conditionnement L'OFLA (Office des fruits et légumes d'Algérie) vient de mettre un terme au monopole longtemps exercé par les firmes marseillaises qui dominent le marché international de la datte. C'est ainsi que l'Office vient d'acheter récemment 80 % des actions des Etablissements Lavagne, tandis que les autres firmes (quatre à cinq éprouvent de nombreuses

(28) Le Monde du 20 août 1971, p 18 : Des "programmes spéciaux" favorisent l'essor du Nord-Est saharien.

difficultés pour s'approvisionner de dattes en vrac. De plus, faut-il rappeler que l'emballage sur place du fruit concerné accroît la plus-value de 50 % de ce dernier ? Cette expérience, conséquence directe de l'application du programme spécial est riche d'enseignements et ouvre de larges perspectives.

Ainsi qu'il s'agisse d'initiatives privées, telles que celles qui ont trait au développement du maraîchage aussi bien dans le Tell que dans le Touat, ou d'initiatives provoquées directement par l'Etat dans le cadre de la politique de la lutte contre les disparités régionales, le secteur privé se réanime, s'ouvre aux marchés de consommations. Cette évolution est-elle appelée à se préciser ?

II - Les facteurs de l'évolution en cours

La présentation du chapitre précédent (2^e partie chap. I) relatif aux principaux aspects de l'évolution met en évidence les stimulants de l'extension des nouvelles zones de production. Il s'agit en particulier de l'élargissement des marchés urbains, de l'intervention de l'état et surtout du rôle que doivent jouer directement certains offices.

I) L'élargissement du marché urbain

C'est un facteur déterminant car sans lui tous

les efforts ne seraient pas couronnés de succès. Comment s'explique alors la demande croissante des centres urbains.

Elle est dû, non seulement à l'accroissement des populations des centres urbains mais aussi et surtout à l'amélioration du niveau de vie de certaines couches sociales. Le premier point est déjà souligné par le recensement de 1966.

C'est ainsi que les populations (algériennes seulement) de 119 localités sont passées de 1,5 M habitants à 3,7 M d'habitants de 1954 à 1966, soit un accroissement de 146 % (29) alors que les populations rurales n'ont connu qu'un accroissement de 19 % seulement durant la même période. De plus la proportion pour les premières est passée de 1/5 à 1/3 de la population totale.

Par ailleurs, selon la classification officielle, la population urbaine et semi-urbaine en 1966 (30) représente 38 % de la population totale et totalise 4,699 M de personnes, contre 7,4 M de ruraux et semi-ruraux. Les agglomérations urbaines comptent donc une bonne proportion

(29) A. FRENANT : Première données sur le recensement de la population de l'Algérie bulletin de l'Association des Géographes Français, n° 35758, novembre décembre 1967.

(30) Esquisse des tableaux par régions de dominance des villes. Commissariat National au recensement de la population 1967.

des populations. Ceci ne saurait surprendre à la suite de la longue guerre de libération et ses séquelles.

De plus à cet accroissement numériques des effectifs dans les agglomérations urbaines, il faut souligner aussi et surtout l'amélioration sensible du niveau de vie de certaines couches sociales, survenus au cours des dernières années, notamment à la suite de l'industrialisation du pays. Dans l'ensemble il est difficile de cerner ce phénomène, car il est récent et les études manquent.

Cependant, il est indéniable qu'à la suite de la généralisation de l'enseignement, de l'application du III^e plan de développement (1970-73) qui accorde la priorité à l'industrie (31) qu'une amélioration se dessine, tant en ce qui concerne les minorités privilégiées, (hauts-fonctionnaires, commerçants industriels) qu'en ce qui concerne la promotion des cadres et techniciens de l'industrie (32).

C'est ainsi que le nombre d'emplois créés au cours

(31) 45 % des investissements concernent le secteur industriel. Plan quadriennal 1970-73, Ministère des Finances, Alger, 1970 p, 47.

(32) La consommation des ménages en produits agricoles doit passé de 2 100 M DA en 1969 à 2 600 M DA en 1973. Plan quadriennal, op. cit. p. 139

des deux premières années d'application du plan quadriennal, s'est élevé à 150 000, contre 136 000 prévus (33) tout cela agit favorablement sur la production du maraîchage. L'élargissement du marché des biens de consommations, consécutivement à l'amélioration du niveau de vie des catégories socio-professionnelles précitées stimule de plus en plus la production des produits agricoles. Or on constate de plus en plus que la demande est plus forte que la production, comme le soulignent les pénuries fréquentes de produits courants telles que les tomates, pommes de terres... Les capacités de l'agriculture en général et celle du secteur privé en particulier sont donc limitées, même si l'on assiste au développement de la sériculture dans les sahel et dans le secteur autogéré. Ces insuffisances tendent à se combler maintenant par des importations comme on fait état la presse quotidienne.

2) Le rôle de l'Etat et des offices

L'élargissement du marché est une condition nécessaire mais non suffisante dans la conjoncture actuelle. Le rôle de l'état est aussi décisif. Comment s'est-il concrétisé ?

L'état agit directement et indirectement et de plus en plus par l'intermédiaires des organes spécialisés (offices, et sociétés nationales). C'est à partir de 1966

(33) Délibération du Conseil de la Révolution, El Modjahid, du 8/7/1972.

que l'aide au secteur privé s'est précisé et renforcée. Durant cette année, les montants alloués ont atteint 100 M DA, puis 130 M, en 1967 et en 1968, (34), indépendamment des crédits qui interviennent dans les programmes spéciaux de wilayate (voir ci-dessus). Pour l'année 1967, la répartition des fonds a été la suivante : 20,7 % pour le matériel d'exploitation, 28,4 % pour l'élevage, 27 % pour la traction animale, 20 % pour l'hydraulique et le reste pour l'arboriculture, l'artisanat rural et les bâtiments d'exploitations.

Cependant cette aide, pour être pleinement efficace doit être contrôlée rigoureusement, pour éviter non seulement les placements peu rentables mais aussi et surtout les placements à des fins non agricoles. Il faudrait en particulier éviter la multiplication des troupeaux d'ovins et de caprins qui dégradent les parcours et les "forêts".

Quant à l'intervention indirecte de l'Etat elle revêt plusieurs formes. Le contrôle rigoureux du commerce extérieur, en général, et la fermeture des barrières douanières aux produits agricoles, fruits et légumes, en particulier, sont des mesures qui encouragent beaucoup la production nationale. Il en est de même de celles qui ont trait à la création des petites industries liées à l'agriculture. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'apparition récente de nombreux produits, notamment dans les secteurs de l'apiculture, l'aviculture et les laitages, où les

(34) Statistique agricole, n° 7, décembre 1968, p, 33-34.

les besoins sont très importants et de plus en plus croissants.

Par ailleurs le rôle des offices est aussi important. Sans l'existence d'un organisme très structuré, le conditionnement de la datte et sa distribution à l'extérieur seraient difficiles et se traduiraient par des pertes inestimables de devises. Seul un organisme puissant, comme l'Ofla est à même de conquérir et de prospector les marchés extérieurs. Les sociétés nationales peuvent et doivent jouer aussi un rôle déterminant, en répondant aux besoins de l'agriculture par la fourniture d'équipement et de produits phytosanitaires divers...

Ainsi les actions de l'Etat sont multiples et doivent se développer pour combattre le rôle néfaste des intermédiaires d'une part et pour encadrer, orienter et planifier d'autre part.

L'évolution en cours de certains aspects du secteur agricole privé est encourageante et s'explique par l'élargissement du marché intérieur, principalement celui des grandes agglomérations urbaines, consécutivement à l'amélioration du niveau de vie de certaines couches sociales. Elle s'explique aussi par l'intervention directe et indirecte de l'Etat. Cependant les écarts se renforçant entre la production locale et la demande et risquent alors d'accroître

les tensions entre les villes et les campagnes, entre l'industrie et l'agriculture. Celle-ci dont dépend encore plus de la moitié des populations ne dispose-t-elle pas d'importantes potentialités, en dépit de la désorganisation de l'agriculture traditionnelle, et en dépit du gaspillage de certaines ressources naturelles ? Quels sont alors les freins d'une transformation des campagnes ?

III - Les limites et les freins de la transformation des campagnes.

La faiblesse de la production agricole est l'expression de nombreux et complexes problèmes dont l'analyse, même sommaire, reste superficielle dans le cadre de cet exposé. Limitons-nous à un examen rapide des deux principaux points suivants : l'utilisation souvent irrationnelle des terres et l'insuffisance des moyens techniques et humains, dans le secteur privé.

I) L'utilisation souvent irrationnelle et dangereuse des terres

Des observations courantes montrent que les terres privées sont le plus souvent réservées aux cultures annuelles extensives, y compris dans les périmètres irrigués .. Il en est de même de l'élevage extensif qui se rencontre un peu partout. Le tableau ci-dessous le souligne et appelle divers commentaires.

../..

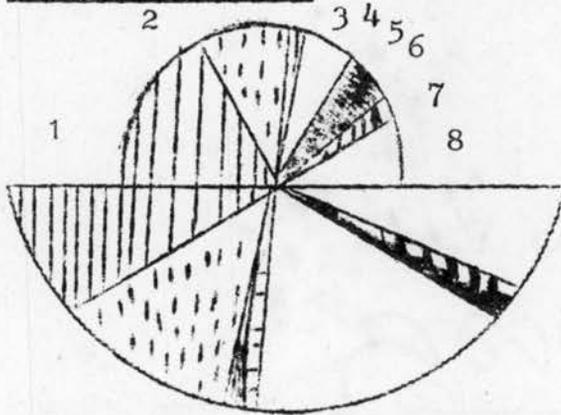
Utilisation des terres (Algérie du Nord)

Terres labourables :	Secteur socialiste		Sect. privé		Total	
	superficie	%	sup.	%	sup.	%
Céréales	785 090 ha	34,1	1 805 710	16,5	2 590 800	19,6
Terres au repos	637 780	27,7	2 791 450	25,4	3 429 230	25,8
autres cul. her- bacées	104 890	4,6	100 760	0,9	205 650	1,5
Total	1527 760	66,4	4 697 920	42,8	6 225 680	46,9
prairies et pa- cages. prairies naturel- les	15 530	0,7	19 170	0,2	34 580	0,3
pacages et par- cours	326 760	14,2	4 887 410	44,6	5 214 170	39,3
Total	342 070	14,9	4 906 580	44,8	5 248 650	39,6
Vignes	278 010	12,1	36 140	0,3	314 150	2,4
Vergers	80 270	3,5	123 870	1,1	204 140	1,5
Total	358 280	15,6	160 010	1,4	518 290	3,9
<u>Terres improducti- ves</u>	70 970	3,1	1 210 130	11	1 281 100	9,6
Total	2 299 080	100	10 974 640	100	13 273 720	100

Source : Revue Statistique agricole, n° 7 décembre 1968, p 21.

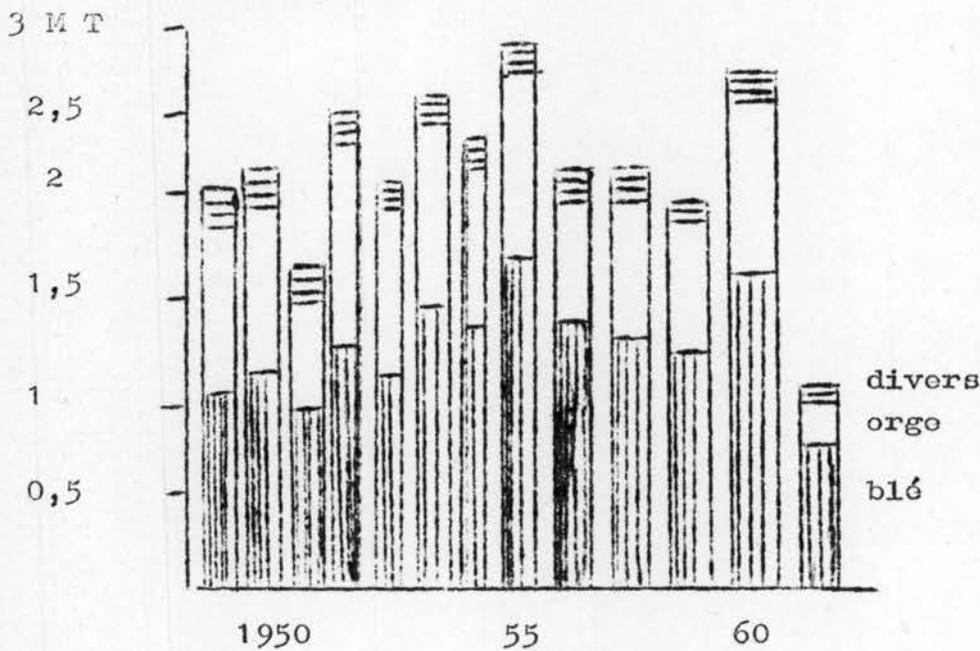
1 - UTILISATION DES TERRES PAR L'AGRICULTURE

Secteur autogéré



- 1 : Céréales
- 2 : Jachères
- 3 : Autres cultures herbacées
- 4 : Prairies naturelles
- 5 : Parcours
- 6 : Vignes
- 7 : Vergers
- 8 : Terres improductives

Secteur privé



II - LA PRODUCTION CEREALIERE DE 1949 A 1961

Les terres labourables, céréales, jachères et autres cultures herbacées, couvrent près de la moitié (42,8 %) seulement des terres utilisées par l'agriculture privée, soit 4 697 920 ha dont 1 805 710 ha par la céréaliculture. Quant aux prairies et pacages ils couvrent pratiquement le reste de la superficie, soit près de 5 M d'ha (4,9 M ha). En revanche, vergers, et vignes ne représentent que 1,4 %, soit 160 010 ha seulement sur près de 11 M d'ha.

Ainsi les terres paysannes sont vouées essentiellement à une céréaliculture extensive associée à un élevage également extensif. Il s'agit donc d'une agriculture non évolué qui perpétue des activités ancestrales mais qui les perpétue dans un contexte différent du passé, dans le contexte d'une démographie galopante (35) d'une part, et dans des superficies de plus en plus réduites, consécutivement à la constitution de l'ex-périmètre colonial, aujourd'hui autogéré, et aussi à la suite de la généralisation des phénomènes érosifs dans de vastes régions accidentées, d'autre part.

(35) Les prévisions du Plan évaluent la population agricole à 8,5 M et 10,1 M de personnes respectivement en 1973 et 1980 contre 7,7 M d'habitants en 1969. Quant à la force de travail théorique agricole, elle est estimée à 1,73 M de personnes en 1973 et à 2 M de personnes en 1980, contre 1,54 à la veille de l'application du plan quadriennal, op. cit. p 134.

Il en résulte ainsi de graves conséquences, sur le triple plan, physique, économique et surtout social. En ce qui concerne le premier, nous avons déjà souligné les effets de la surculture et de la surcharge pastorale sur les terres de pentes et la couverture végétale (1er partie, chap. III).

Sur le plan économique, de telles activités qui restent étroitement liées à une pluviométrie caractérisée par une double irrégularité annuelle et l'irrégularité inter-annuelle, se traduisent périodiquement par une production insuffisante avec toutes les conséquences qu'elle implique à la fois pour les fellahs et et les consommateurs et les principaux bénéficiaires demeurent non les producteurs mais les spéculateurs et intermédiaires. Chaque sécheresse, toute déficience de précipitations automnales ou printanières se répercute gravement à la fois sur l'agriculture et le commerce extérieur. Celui-ci ne comporte-t-il plus désormais des importations de céréales régulièrement et dont le volume est dépendant des oscillations pluviométriques ...?

Par ailleurs, de plus en plus insuffisante, la céréaliculture qui se développe partout, se traduit aussi par une sous-exploitation des meilleures terres et par une surexploitation des terres les plus médiocres. C'est l'une des contradictions fondamentales du secteur privé. Cette contradiction est encore mieux soulignée si l'on se réfère à la répartition des exploitations qui met bien en évidence le morcellement des terres, indépendamment de la très inégale répartition des propriétés foncières. Alors que les gros exploitants, ceux qui ont plus de 50 ha ne représentent que 2,8 % et détiennent au total le quart de la superficie, les petits

.../...

exploitants, ceux qui exploitent moins de 10 ha, et qui ne détiennent au total que la même superficie (1/4) représentent 72 % et ne parviennent pas à subsister décemment. Quant à la catégorie des moyens exploitants (entre 10 et 50 ha) elle représente 25 %.

Ainsi les 3/4 des exploitants subsistent difficilement dans leurs terres exigües et sont contraints à des cultures annuelles dont la production est très irrégulière et le plus souvent très insuffisante (fig. II). Dans de telles conditions, aucune issue n'est alors possible, d'autant plus que les terres les plus aptes aux cultures intensives demeurent bien souvent sous-exploitées. Comment une mise en valeur rationnelle pourra-t-elle intervenir rapidement ?

2) L'insuffisance des moyens techniques et humains

C'est la conséquence de ce qui précède, de l'ensemble des structures actuelles, de l'inégale répartition des terres et de celle des exploitations d'une part, et surtout de l'exclusivité de la céréaliculture et ses conséquences, d'autre part.

Un demi-million d'exploitants et leur famille et un nombre sensiblement égal, celui des fellahs sans terres vivent au-dessous du minimum vital. (36)

(36) Charte de la Révolution agraire, op. cit. p 1282

Des aides pourraient-elles alors remédier à cette situation ? Les dettes ne restent-elles pas souvent non acquittées.

La création d'emplois massifs que peut rendre possible l'intensification des cultures dans les terroirs les plus privilégiés, ceux des périmètres irrigués, reste subordonnée à de nombreuses conditions. Cependant elle s'impose pour dégorger les montagnes surdégradées et de surcroît surpeuplées, et permettre la restauration des sols et la reconstitution des forêts, les garants de l'équilibre morphoclimatique.

Or la mise en valeur rationnelle des périmètres irrigués suppose des études approfondies du milieu naturel et de ses potentialités, un personnel et des cadres suffisants et qualifiés, parallèlement à un approvisionnement régulier en équipement et en produits phito-sanitaires. De plus tout cela resterait vain si l'adhésion des fellahs n'est pas acquise, si ces derniers ne sont pas préparés. D'autre part, pour éviter tout gaspillage, pour éviter la dispersion du matériel, et des équipements, les structures foncières, et leur morcellement exigent un remodelage quasi-total dans les meilleurs délais. C'est à ce stade que le dualisme agraire constitue un sérieux obstacle à toute mise en valeur rationnelle, comme le met en évidence l'expérience du Haut Chéelif où l'extension des cultures industrielles et fourragères se poursuit lentement.

Ainsi l'agriculture privée est caractérisée par de nombreux et complexes problèmes qui soulignent son incapacité d'adaptation au nouveau contexte. La majorité des exploitants est dans l'impossibilité d'améliorer les terres, et elle est condamnée à la

..//..

pratique de la céréaliculture extensive associée à l'élevage, à des activités très liées à l'irrégularité des précipitations, donc à l'incertitude et souvent l'irréparable... De nombreux obstacles empêchent toute rénovation et toute amélioration du niveau de vie des masses paysannes, en dépit des efforts qui sont déployés dans les autres secteurs. Dans de telles conditions les interventions multiples de l'Etat demeurent forcément très limitées, et l'évolution en cours, constatée dans certaines zones de maraîchage, ne peut s'accélérer.

Aussi la transformation profonde des campagnes met en question toutes les structures actuelles. La Charte de la Révolution agraire dont la publication des textes officiels est intervenue depuis un an (30/11/71) et dont les modalités d'application sont étudiées activement et sans relâche, ne la souligne-t-elle pas :

"La révolution agraire n'a de valeur que par la création de conditions nouvelles de développement économique et social des campagnes. Ces conditions doivent d'ailleurs être toutes rassemblées pour donner leurs pleins effets, car comme on ne peut envisager une redistribution des terres et des moyens de production sans inciter les agriculteurs à s'organiser en vue de leur meilleure utilisation, on ne peut de même espérer un développement sérieux de l'agriculture sans inscrire cette réforme des structures agraires dans un plan cohérent agissant simultanément sur l'ensemble des conditions de vie et de travail".